



**LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$  
1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

En vertu des articles 961,3 - 961.4 du Code municipal, la Municipalité doit publier sur son site internet, au plus tard le 31 mars de chaque année, la liste de tous les contrats comportant une dépense totale de plus de 2 000\$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant</b>	<b>Détail du contrat</b>
Groupe Ultima	30 942,00 \$	Assurances
M.R.C. de Bellechasse	39 124,00 \$	Quote-parts enfouissement
M.R.C. des Etchemins	95 588,00 \$	Inspecteur et Quote-parts
Plomberie Larochelle	77 912,00 \$	Installation système UV Station
Serge Carrier et fils	259 757,00 \$	Déneigement
Stantec Experts-Conseils	57 052,00 \$	Conseils expert eaux, réfection rue Carrier/Principale, rangs
Transport Adrien Roy et filles	35 470,00 \$	Abat-poussière

Caroline Bernier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière